

véniements, naturellement, c'est qu'elles se marient souvent au moment où elles atteignent le sommet de leur carrière et le plus haut point d'utilité dans le service.

*M. Jackman:*

D. J'ai trouvé intéressante la remarque de M. Pearson à l'effet que les postes de commande dans le service sont réservés aux diplomates de carrière. Je me demande ce qu'il pense de la nécessité d'un changement chez les premiers représentants à l'étranger, quand il y a changement dans le gouvernement fédéral local?

M. HARRIS: Ce n'est pas une question urgente du tout.

M. JACKMAN: Je m'en rends tout à fait compte. Si je me souviens bien, lorsque le gouvernement travailliste arriva au pouvoir en Angleterre, il remplaça l'ambassadeur en France — Duff Cooper, je crois — par quelqu'un d'autre, sinon immédiatement, du moins dans un assez bref délai. N'en fut-il pas ainsi?

Le TÉMOIN: Non. Quand le gouvernement travailliste parvint au pouvoir en Angleterre, sa première désignation fut celle d'un ambassadeur à Washington. On choisit alors un diplomate de carrière dans la personne de lord Inverchapel. On laissa Duff Cooper à Paris pour un an et demi ou plus, puis on le remplaça par un diplomate de carrière qui avait été secrétaire particulier d'un ci-devant ministre conservateur aux Affaires étrangères.

*M. Jackman:*

D. Règle générale, ne croyez-vous pas qu'un changement dans le gouvernement local nécessiterait un changement dans la représentation à l'étranger, en tant que nous nous efforçons de ne pas mêler la politique aux Affaires extérieures?

M. MACINNIS: Pas à moins qu'il n'y eût changement dans la politique extérieure.

Le TÉMOIN: Je n'ai rien à dire là-dessus.

*M. Jackman:*

D. Est-il vrai que, pour sa représentation aux États-Unis, la Grande-Bretagne a ordinairement recours à des diplomates de carrière? — R. Au cours du dernier siècle, je crois que les Britanniques n'ont désigné que 2 ambassadeurs qui n'étaient pas diplomates de carrière, en excluant lord Halifax, qui avait précédemment rempli le poste de secrétaire aux Affaires étrangères. Au début du siècle, ils désignèrent lord Bryce, qui remplit sa tâche avec succès; puis, ils nommèrent au même poste le président de l'Université McGill, sir Auckland Geddes, pour quelques mois. Je crois que ce furent là les deux seuls cas.

*M. Coldwell:*

D. Et Lothian? — R. Et lord Lothian.

*M. Jackman:*

D. Ce sont les seuls que vous vous rappelez? — R. Il y en eut peut-être d'autres, mais je ne me rappelle que ceux-là. Mon opinion sur le principe général est qu'on ne saurait édifier un service diplomatique à l'étranger à moins que ses membres n'aient le droit de viser aux postes élevés, de même qu'on ne songerait pas à travailler pour une compagnie dont il ne nous serait pas permis de devenir un jour président.

*M. Coldwell:*

D. Un fonctionnaire compétent, même dans le cas d'un changement de gouvernement ou d'une modification quelconque dans la politique étrangère du nou-